



OFFRE D'EMPLOI

TECHNICIEN DE L'INFORMATION

Localisation du poste de travail : MDPH 1 rue Claude Chappe 57076 METZ.

Temps de travail : Temps complet

Poste à pourvoir dès que possible

Ce que nous recherchons chez nos futurs collaborateurs ?

Des femmes et des hommes aux profils et aux parcours très divers travaillent ensemble dans l'intérêt de la personne en situation de handicap.

Un seul maître mot : le sens du service public afin de répondre aux demandes des personnes en situation de handicap en contribuant au bon fonctionnement du processus de l'évaluation des demandes des personnes handicapées.

Au sein des services « supports », le technicien de l'information travaille en binôme. Il garantit le bon fonctionnement des ressources techniques de l'infrastructure informatique, il assure la qualité et la pertinence des données des systèmes d'information et de communication, il produit, traite et met à disposition des informations de base.

Les activités principales du poste :

Gestion du parc informatique (en lien avec la Direction du Numérique et de l'Environnement de Travail (DNET) du Conseil Départemental de la Moselle) :

- Réaliser l'inventaire du matériel.
- Assurer l'installation, la configuration et la maintenance du matériel.

Exploitation des systèmes d'information :

- Suivre l'exploitation des systèmes et applicatifs.
- Gérer les habilitations utilisateurs.
- Mettre en place et suivre les interfaces avec les partenaires.
- Assurer l'assistance technique aux utilisateurs.

Production et contrôle des données :

- Réaliser des requêtes BI pour produire des tableaux de bord.
- Être l'interlocuteur référent statistique avec la CNSA (production de données, participation aux réunions, etc.).

Compétences attendues

- Maîtriser des outils informatiques et des procédures de gestion des données.

Le métier de technicien nécessite :

- l'utilisation quotidienne de l'outil informatique.
- une polyvalence et un partage des outils permettant la continuité du Service Public.
- une priorisation des situations urgentes ou non planifiées.
- participation à des réunions de services, groupes de travail.



Savoirs être attendues :

- Discrétion professionnelle, empathie par rapport aux personnes handicapées.
- Savoir anticiper, prendre des initiatives, être force de proposition.
- Savoir travailler en équipe.
- Savoir être autonome et polyvalent
- Savoir valoriser l'action de la MDPH.

Ce que vous pouvez attendre de nous ?

- Des managers et une équipe de Direction à l'écoute, proches de vous et des réalités de terrain pour vous accompagner au quotidien.
- L'opportunité de rejoindre une équipe qui s'entraide et qui partage ses connaissances pour avancer ensemble.

Les plus de la MDPH : en intégrant la MDPH, vous bénéficierez :

- D'une salle de déjeuner équipée ou de l'accès à un restaurant inter-entreprises avec participation de l'employeur sur le repas,
- De jours de télétravail à partir de 6 mois d'ancienneté,
- D'horaires flexibles,
- De places de parking gratuites,
- Une participation financière sur votre adhésion mutuelle,
- De la prise en charge à 75% de votre titre de transport collectif,
- D'un régime de sur complémentaire de retraite,
- D'une prime annuelle.